



DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS

Etat des lieux

Codification des indications des spécialités pharmaceutiques inscrites sur la liste en sus

Club Pharmacie

FHP

Jeudi 28 mars 2019

Dr Lise ALTER – Sous-Directrice adjointe

Sous-Direction du Pilotage et de la Performance des acteurs de l'offre de soins

Le référentiel administratif des médicaments inscrits sur la liste en sus

- NOTE D'INFORMATION N° DSS/1C/DGOS/PF2/2018/43 du 16 février 2018 relative à la mise en œuvre du référentiel administratif portant la codification de l'indication dans laquelle un médicament de la liste en sus est prescrit
- La notice explicative afférente

Le référentiel :

- Concerne les spécialités pharmaceutiques dont au moins l'une des indications est inscrite sur la liste en sus
- Comprend l'ensemble des indications agréées à l'usage des « collectivités » ou bénéficiant d'une RTU
- Consultable sur le site du ministère des solidarités et de la santé

Le référentiel administratif des médicaments inscrits sur la liste en sus

Les principes :

- Le même code indication est attribué aux spécialités princeps/de référence et à leurs génériques/biosimilaires pour une même indication thérapeutique
- **Le code « 1999999 »** permet le codage des indications qui ne sont pas présentes dans le référentiel administratif et qui sont prescrites **en dehors d'une indication prévue par l'autorisation de mise sur le marché**

Le référentiel administratif des médicaments inscrits sur la liste en sus

Les principes :

- **Le code « 1999998 »** permet le codage des indications non présentes dans le référentiel et faisant l'objet de recherches impliquant la personne humaine menées dans le cadre des articles L.1121-1 et L.1121-16-1 du code de la santé publique (loi Jardé) :
 - ➔ à finalité non commerciale, qui poursuivent un objectif de santé publique et dont le promoteur ou le ou les investigateurs sont indépendants à l'égard des entreprises qui fabriquent ou qui commercialisent les produits faisant l'objet de la recherche.
 - ➔ prise en charge des médicaments expérimentaux par l'assurance maladie (III du L.1121-16-1)

Lien avec la table de concordance ATIH

- Le référentiel est complété par une **table de correspondance entre les codes indications et les codes UCD**
- Permet d'associer les codes UCD à chaque code indication correspondant
- Disponible sur le site de l'ATIH
- **Mise à jour mensuelle** du référentiel **et** de la table ATIH

Calendrier MCO

1^{er} Mars 2018

Période
d'accompagnement des
acteurs : Le
renseignement du code
indication est rendu
possible

1^{er} Sept. 2018

Un code indication devra
être renseigné pour que
la facture soit valorisée.
Les ES ne doivent
transmettre que les
indications relevant
d'une PEC par la LES

1^{er} mars 2019

Un code correspondant à
l'indication dans laquelle
le médicament est
prescrit doit être
renseigné pour que la
facture soit valorisée
lorsque l'indication est
inscrite sur la LES

Calendrier HAD

1^{er} Mars 2018

Période
d'accompagnement des
acteurs : Le
renseignement du code
indication est rendu
possible

1^{er} Mars 2019

Un code indication devra
être renseigné pour que
la facture soit valorisée.
Les ES ne doivent
transmettre que les
indications relevant
d'une PEC par la LES

1^{er} Déc. 2019

Un code correspondant à
l'indication dans laquelle
le médicament est
prescrit doit être
renseigné pour que la
facture soit valorisée
lorsque l'indication est
inscrite sur la LES

Etat des lieux : codage de l'indication

→ Codage transmis - répartition des UCD

	MCO UCD EX-OQN	HAD UCD EX-OQN
Nombre UCD par indication valorisées/remboursées	205 777	18 067
Code I99999	46 838 22,8%	161 0,9%
Pas de code	48 269 23,5%	12 495 69,2%
0000	8 197	229

HAD :
Plus de 60% des UCD
ne sont pas codées

MCO : Plus de 50 % des UCD ne bénéficient pas d'un
code LES correspondant à une indication de l'AMM

Etat des lieux : codage de l'indication

→ Répartition en Montant

Montant T2A	EX-OQN - Montant remboursable/remboursé
Total	197 515 348 €
I00xxxx	47,2%
I999998	0,1%
I999999	23,0%
Vide ou inconnue	29,6%

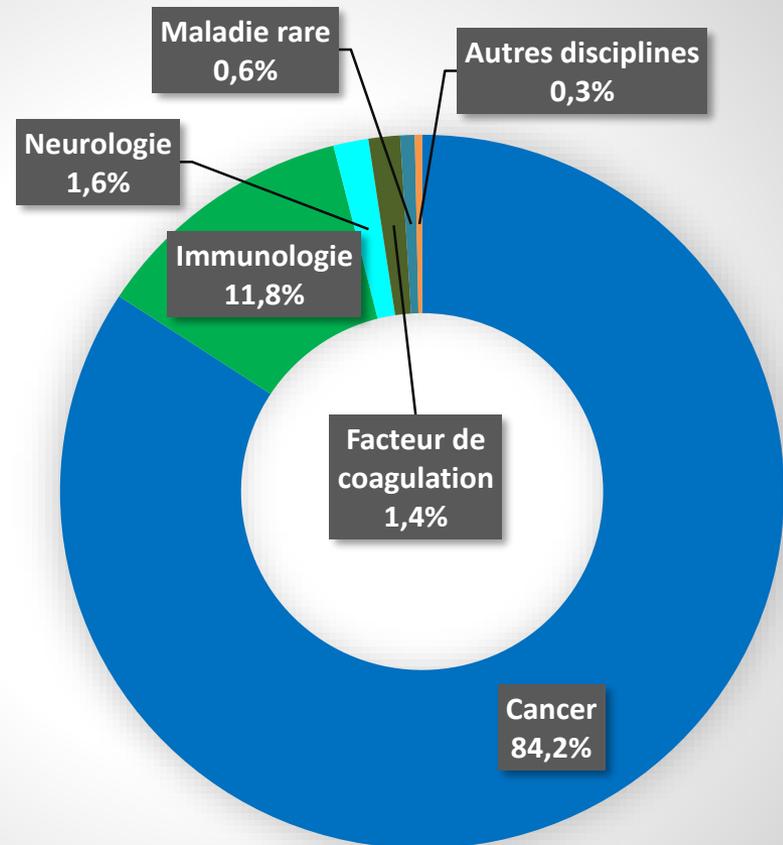
Rappel total des dépenses 2017 médicaments de la liste en sus : 3,369 Mds€

Etat des lieux : codage de l'indication ex-OQN

Répartition en Montants (%) dans les grandes classes d'indication du référentiel pour les UCD codées (I00xxxx)

Total I00xxxx
93 315 692€

Autres disciplines :
Anti infectieux
Diabétologie
Cardiologie
Médecine interne



Etat des lieux : codage de l'indication ex-OQN

Répartition en Montants (%) dans les grandes classes d'indication du référentiel des UCD codées (I009999)

Total I009999
45 471 857€

Autres disciplines :
Anti infectieux
Diabétologie
Cardiologie
Médecine interne

